Envoyé en préfecture le 17/12/2025
Reçu en préfecture le 17/12/2025
Publié le
ID : 029-212900203-20251216-1612202512-DE

Ville de Briec

DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE

ARRONDISSEMENT DE QUIMPER

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE BRIEC DE L'ODET

Séance du
16 Décembre 2025

N°16.12.2025.12

OBJET :

Demande de co-financement par la Banque des Territoires pour une étude d'aménagement des cours d'école et de prestation d'architecte-conseil

Date de convocation :
10 Décembre 2025

Nombre de Conseillers :	
Conseillers en exercice :	29
Conseillers absents :	12
Nombre de pouvoirs :	8

Vote :	
Pour :	25
Abstention :	0
Contre :	0

L'an deux mil vingt-cinq, le seize Décembre à vingt heures, le Conseil municipal s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Thomas FEREC, Maire

Eaient présents : M FEREC Thomas, Mme ZARADER Valérie, M PERINAUD Jean-Claude, Mme DAO Aurélie, M LE MEN Bruno, Mme GUILLOU Laurette, M CAUGANT Jean-Pierre, Mme COCOUAL Marie-Laure, Mme MOLARET Solange, Mme LE GALL Laurianne, M GESTIN Philippe, Mme GOURHANT Nathalie, Mme DUMOULIN Murielle, M ALLAIN Frédéric, M PETIT Frédéric, M PERROT Jean-Claude, M AUBIN David.
Etaient absents excusés : M NIHOUARN Raymond, M GUYADER Ronan, M CLOAREC Jean-Paul, Mme ROHOU Céline, M GAKIERE Fabrice, M CAM LE NY Maël, Mme LE ROY Anne-Sophie, Mme MICHAUD Sabine, Mme COURTOIS Sophie, Mme HUGONNET Gwénaëlle, M LE GUYADER Stéphane, Mme ROMÉ Cindy.
Pouvoirs :
M NIHOUARN Raymond donne pouvoir à M CAUGANT Jean-Pierre
M GUYADER Ronan donne pouvoir à M FEREC Thomas
M GAKIERE Fabrice donne pouvoir à Mme GUILLOU Laurette
M CAM-LE NY donne pouvoir à Mme DAO Aurélie
Mme LE ROY Anne-Sophie donne pouvoir à M LE MEN Bruno
Mme MICHAUD Sabine donne pouvoir à M ALLAIN Frédéric
Mme COURTOIS Sophie donne pouvoir à Mme COCOUAL Marie-Laure
Mme HUGONNET Gwénaëlle donne pouvoir à M AUBIN David

M ALLAIN Frédéric a été élu secrétaire de séance

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée délibérante que Briec, lauréate du programme Petites Villes de Demain, a signé une Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) et met en œuvre des actions destinées à renforcer son attractivité.

Pour accompagner la réalisation de ces actions, la commune peut bénéficier de financements dédiés à l'appui en ingénierie de projet. La Banque des Territoires propose en effet de co-financer des études stratégiques, pré-opérationnelles ou thématiques engagées par les communes afin de définir, préciser et mettre en œuvre leur projet de revitalisation.

Dans ce cadre, et en cohérence avec les axes stratégiques de l'ORT – à savoir le renforcement de l'attractivité du centre-ville, l'amélioration du cadre de vie, des équipements et des services à la population – la commune de Briec souhaite solliciter la Banque des Territoires pour deux co-financements :

1- Une étude d'aménagement des cours de l'école primaire Yves de Kerguelen ;
2- Une prestation d'architecte-conseil en appui à un projet immobilier situé en plein centre-ville de Briec.

La ville de Briec, petites villes de demain, Briec, lauréate du programme Petites Villes de Demain, a signé une Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) et met en œuvre des actions destinées à renforcer son attractivité.

Pour accompagner la réalisation de ces actions, la commune peut bénéficier de financements dédiés à l'appui en ingénierie de projet. La Banque des Territoires propose en effet de co-financer des études

Envoyé en préfecture le 17/12/2025
Reçu en préfecture le 17/12/2025
Publié le
ID : 029-212900203-20251216-1612202512-DE

stratégiques, pré-opérationnelles ou thématiques engagées par les communes afin de définir, préciser et mettre en œuvre leur projet de revitalisation.

Dans ce cadre, Briec de l'Odet, sollicite la banque des territoires pour deux demandes de co-financement.

La première demande de co-financement porte sur une étude d'aménagement de cours d'école de l'école primaire Yves de Kerguelen.

Dans le cadre du Projet Éducatif de Territoire (PEDT) et à la suite de la fusion des écoles publiques intervenue en juin 2025, Briec de l'Odet, Petites Villes de Demain, souhaite engager une étude portant sur l'aménagement des cours de l'école primaire Yves de Kerguelen. Cette démarche s'intègre à l'opération de revitalisation du territoire engagée par la commune de Briec de l'Odet, en cohérence avec l'axe stratégique visant à améliorer le cadre de vie, les équipements et les services à la population.

L'étude visera notamment à :
- Améliorer la fonctionnalité et l'accessibilité des espaces extérieurs,
- Lutter contre la sédentarité en favorisant la mobilité
- Proposer des aménagements adaptés aux besoins des enfants, des équipes éducatives et des familles,
- Intégrer les enjeux liés à la transition écologique,
- Assurer une cohérence d'ensemble dans l'organisation des espaces scolaires.

La commune de Briec sollicite la banque des territoires pour le co-financement de l'étude à hauteur de 4 000 € pour une étude estimée à 8 000 €.

La seconde demande de co-financement porte sur une prestation d'architecte-conseil. Cette demande s'inscrit dans l'axe stratégique de l'ORT « renforcer l'attractivité du centre-ville ».

En lien avec l'Établissement Public Foncier, la commune entend s'appuyer sur un promoteur pour développer un projet immobilier en cohérence avec le plan guide. Ce projet vise à favoriser la densification, la création de logements sociaux et l'accessibilité à des services en plein cœur du centre-ville. Un appel à manifestation d'intérêt sera lancé à cette fin.

Afin d'assurer la qualité architecturale, paysagère et urbaine de cette opération, la commune a mandaté un cabinet d'architectes chargé d'accompagner la conception du projet. Cette prestation d'architecte permettra à Briec de conduire cette opération de manière ambitieuse et exemplaire, en contribuant à la modernisation et à l'attractivité durable de son centre-ville.

La commune de Briec sollicite ainsi la banque des territoires pour un co-financement à hauteur de 4 437 € pour une prestation de conseil estimée à 8 875 € HT.

Vu la convention d'opération de revitalisation du territoire signée entre Briec et les différents partenaires du programme Petites villes de demain

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance du dossier et délibéré, décide à l'unanimité des membres :
1. D'approuver les demandes de co-financement auprès de la banque des territoires pour une étude d'aménagement des cours d'école et une prestation d'architecte conseil.
2. D'autoriser le Maire à signer tout document en lien avec ces demandes de co-financement.

Fait et délibéré le 16 Décembre 2025

Pour extrait conforme
Le Maire,
Thomas FEREC

MAIRIE DE BRIEC de l'ODET
29510 (Finistère)